

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° II-CE20

présenté par

M. Lenormand, Mme Bassire, M. Mathiasin, M. Saint-Huile, M. Taupiac et Mme Youssouffa

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 55, insérer l'article suivant:**

#### **Mission « Outre-mer »**

Avant le 1<sup>er</sup> avril 2024, le Gouvernement remet un rapport sur l'intérêt d'étendre la délégation de service public (DSP) couvrant actuellement le transport de marchandises entre Saint-Pierre et Miquelon et Halifax (Canada) aux produits importés depuis l'Europe.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet du présent amendement est d'étendre la délégation de service public (DSP) couvrant actuellement le transport de marchandises entre Saint-Pierre et Miquelon et Halifax (Canada) aux produits importés depuis l'Europe, afin d'atténuer l'impact direct sur le prix des marchandises de l'éloignement de l'Archipel des marchés européens.

Il s'agit ainsi de mieux lutter contre la vie chère sur ce territoire d'Outre-Mer et ainsi redonner du pouvoir d'achat à la population de Saint-Pierre et Miquelon.